



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune
de Chancy est convoqué pour
le mardi 10 décembre 2024 à 19 heures**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Rapport de commission
 - a) Rapport de la commission des finances du 18 novembre 2024
5. Projets de délibérations
 - a) Proposition relative aux indemnités allouées en 2025 aux Conseillers administratifs/Maire et Adjointes
 - b) Proposition relative au budget de fonctionnement annuel 2025, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter
 - c) Proposition relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises
 - d) Crédit de CHF 1'050'000.00 destiné à la reprise des exutoires des réseaux d'eau pluviale au Rhône et la création de milieux naturels
6. Propositions individuelles et questions. Informations des commissions

Patrick Bouvier, Maire

Chancy, le 3 décembre 2024

